

Réunion de parents (P3 & P4) 07.09.2018

Présentation de M^{me} Ermeline

M^r Victor présente M^{me} Ermeline :

- 6 heures de cours sur les nombres, la conjugaison et la grammaire en P3 (le jeudi)
- 2 heures de religion (le vendredi)

Entraînement aux échecs

M^r Frédéric continue l'apprentissage des échecs (en collaboration avec un intervenant extérieur), avec l'objectif à terme de faire participer toute l'école. Le concours à un tournoi est également prévu.

Au sujet des classeurs

Deux classeurs seront utilisés cette année, avec une séparation en 12 intercalaires (pour 12 matières). Des fiches en plastique numérotées sont prévues dans le cadre des contrôles : le jour d'une interrogation, l'enfant ne prendra que la fiche concernée.

À Noël, le premier classeur est vidé des sujets ayant été vus. Il peut rester en classe, ou retourner à la maison.

Apprentissage du néerlandais

M^{me} Caroline propose une initiation au néerlandais chaque vendredi. L'apprentissage s'effectue par le chant, par le jeu, par des thématiques...

En P3

Le travail se concentre sur l'écriture et l'importance des sons. Le classeur utilisé en cours reste à l'école, il ne sera emporté à la maison que lors de la remise des bulletins.

En P4

Les élèves s'entraînent à recopier certains mots : un **cahier de brouillon** sera nécessaire. À la demande des enfants, il y aura quelques contrôles, mais ils seront peu nombreux.

Le grand cahier reste dans le cartable, tandis que le cahier de brouillon reste en classe.

Dictées

Chaque lundi, une règle d'orthographe est vue en classe. Le lundi de la semaine suivante, une dictée met en pratique cette règle. Par exemple, sur le travail des homophones : « a », « à », « ai », « est »...

Au 2^e semestre, les élèves devront pouvoir écrire une vingtaine de mots dans des phrases non vues en classe auparavant.

Contrat

Chaque contrat est remis le lundi (de 2 à 3 pages recto verso). Le travail est récupéré le lundi de la semaine suivante, sans indication sur la périodicité du travail : libre à l'enfant de « découper » son volume de devoirs à domicile. Ceci afin de le préparer progressivement à plus d'autonomie.

M^r Victor demande aux parents de ne pas hésiter à écrire une annotation sur une partie des devoirs sur laquelle l'enfant bloque : dès que possible (à l'heure du déjeuner par exemple), il réexpliquera la matière qui pose un problème.

Il précise également qu'il n'y aura pas d'examen à Noël.

Divers

Stage de piscine

Il aura lieu dans le courant du 2^e semestre, pendant deux semaines, départ de l'école 11h, retour à l'école, vers 12h45.

Paielements

Les paiements s'effectuent toujours le jeudi, selon la procédure habituelle.

Repas

M^r Victor suggère de renseigner les numéros des repas (plutôt qu'une croix). Si un enfant est malade, il est conseillé de téléphoner à l'école avant 8 h 30, afin que le repas prévu soit annulé et décompté du solde.

Garderie

Un équilibrage est en cours, pour donner suite aux différends survenus entre les enseignements libre et communal.

Bulletins

Comme à l'accoutumée, ils sont donnés aux enfants avant les périodes de congé. Par ailleurs, l'école invite les parents à lui remettre le bulletin de l'année précédente, dans le cas où il serait toujours en leur possession.

Fruits

À partir du mois d'octobre, reprise de la distribution de fruits chaque mercredi.

Journal de classe (P3)

Les contrôles sont signalés de 4 à 5 jours à l'avance. Un rappel sera effectué la veille.

L'Association de Parents

L'Association de Parents (communément appelée « l'A.P. ») s'investit dans la vie de l'école et permet de développer diverses activités. Elle est à la recherche de nouveaux membres et fait donc un **appel à candidatures** pour tout parent désireux d'apporter son énergie et ses idées à l'école.

La prochaine réunion aura lieu ce **jeudi 13 septembre à 20 h 15**.

Fin du rapport. Synthèse : D. Mathé (damien.mathe@me.com)